



Speedmeeting Rudologia

Montpellier



28 novembre 2024

Eco-mobilier devient Ecomaison, le seul éco-organisme pour toute la maison

► Qui sommes-nous ?

- Un organisme à but non lucratif, agréé par l'Etat et financé par l'éco participation payée par les consommateurs

Notre vocation

Collecter et valoriser les objets de la maison usagés pour leur offrir une deuxième vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie

► Nos secteurs d'activités



Matériaux



Bricolage



Jardinage



Mobilier



Literie



Jouets



Textiles/déco



Plus de 10 ans d'expérience

é

Création d'Eco-mobilier

2011

Agrément
pour les meubles et la
litière usagés



2012

Agrément
pour les couettes, oreillers,
coussins, sacs de couchage



2018

Agrément
pour les jeux et jouets



2022

Agrément pour les articles de
bricolage et de jardin



Extension DEA
pour les articles de
décoration textiles



2023



Déploiement de
solutions de collecte
de recyclage pour
**tous les objets et
matériaux de la
maison**

sommaire

01

**Actualités filière
DEA**

02

**Actualités
filiales ABJ &
Jouets**

03

**Actualités filière
PMCB**

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement
ABJ : Articles de Bricolage-Jardin non thermiques
JJ : Jeux, Jouets non électriques/électroniques
PMCB : Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment

1

Actualités pour la filère DEA



Soutiens : hausse de 22% sur les soutiens à la collecte

	Contrat 2018-2023	Contrat 2024-2029
Forfait collecte séparée	2500€ / déchèterie	3050€ / contenant
Variable collecte séparée	20€/t Barème variable selon taux de remplissage	24,4€/t Plus de barème variable selon le taux de remplissage
Forfait collecte non séparée	1250€ / déchèterie	1525€ / déchèterie (en gestion complète financier)
Soutien variable au Recyclage* Collectes issues de Déchèteries (hors métaux)	65€/t	79€/t
Soutien variable au Recyclage* Collectes issues de Porte-à-Porte (hors métaux)	115€/t	140€/t
Soutien variable à la Valorisation* Collectes issues de Déchèteries	35€/t (bois) et 60€ (TV)	43€/t
Soutien variable à la Valorisation* Collectes issues de Porte-à-Porte	80€/t	98€/t
Zone réemploi (nouveau)	/	200€
Communication	0,10€/an/hab	0,01€/an/hab soit 0,06€/hab sur l'agrément

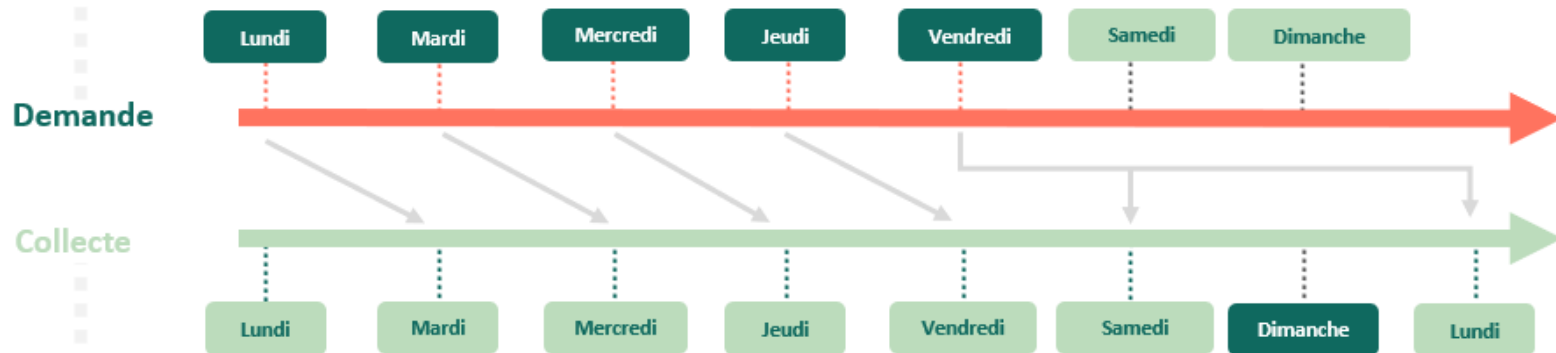
Réemploi : création d'un soutien

- ▶ **Forfait pour présence d'une Zone Réemploi pour les Eléments d'Ameublement : 200€**
 - ▶ Cumulatif avec le soutien Zone Réemploi des autres filières REP
- ▶ **Conditions :**
 - ▶ Zone permanente
 - ▶ Sur la déchèterie ou contigüe
 - ▶ Zone permettant de protéger les Eléments d'Ameublement
 - ▶ Partenariat avec une ESS en convention avec l'un des éco-organismes

Gestion des demandes d'enlèvement des bennes

NOUVEAUTE

- La demande d'enlèvement est à effectuer le jour **J avant 15h**, du lundi au vendredi pour une collecte possible dès **J+1 du lundi au samedi**, avec le choix d'une demi-journée
- Besoin d'un enlèvement le lundi ? Saisissez votre demande avant le vendredi midi



Un créneau horaire plus précis (indicatif) peut être renseigné lors de la demande d'enlèvement.

Le collecteur doit **respecter la demi-journée demandée** mais n'est pas tenu de collecter dans le créneau horaire spécifique demandé.

Pour les lendemains de jours fériés, les demandes sont à effectuer le jour ouvré précédent **avant 15h**.

Le périmètre DEA reste inchangé, les éléments à ne pas déposer dans les bennes Ecomaison :

Déchets bois non mobilier, non jouets et non ABJ

Huisseries
Portes
Volets
Parquets
Bois de charpente
Palette
Chutes de bois (hors panneaux à la découpe).



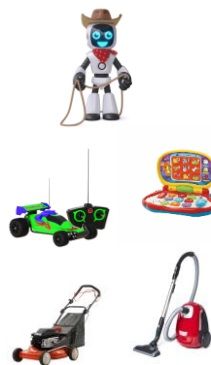
Accessoires Articles de sports et loisirs

Bibelots
Miroirs
Tableaux
Cadres photo
Sièges auto
Poussettes
Vélos
Ballons



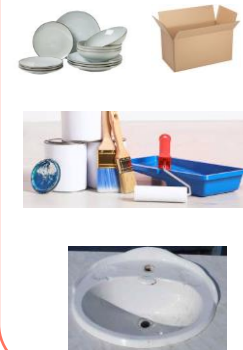
Déchets électriques, électroniques et thermiques

Objets électriques
ou électroniques
Appareils motorisés
thermiques



Autres

Emballages de meubles
Vasques
Vaisselle
Outils de peintre...



- X Les meubles de rangement doivent être vidés de leur contenu.
- X Les vasques, éviers doivent être retirés.
- X Les éléments électriques et électronique encastés dans le mobilier doivent être retirés si possible.
- X Les jouets et articles de bricolage-jardin électroniques et thermiques, à batterie et à pile doivent être orientés vers les filières adéquates

2

Actualités pour les
filiales ABJ & Jouets



Le périmètre de la REP Articles de Bricolage et de Jardin



ecomaison

Catégorie 1

Outillages du peintre



Catégorie 2

Machines et appareils motorisés thermiques



Catégorie 3

Matériels de bricolage, dont l'outillage à main



Les matériels de bricolage, dont l'outillage à main

Autres produits et matériels destinés à l'entretien et l'aménagement du jardin



Catégorie 4

Produits et matériels destinés à l'aménagement du jardin

Les pots de fleur et contenants de culture



Les bâches



Liste de visuels non exhaustive



Exclusions : ornements décoratifs, appareils exclusivement professionnels, quincaillerie, aménagements maçonnés, produits DEEE

Le périmètre de la REP Jouets



Jouets



Figurines d'actions



Jeux de construction



Poupées



Peluches



Jouets premier âge



Véhicules miniatures



Arts créatifs



Jouets d'exploration et autres jouets

Jeux de plein air



Bicyclette jouet



Porteurs



Jouets sportifs



Jouets d'été



Jouets du jardin

Jeux de société



Jeux de société



Puzzles



Maquettes

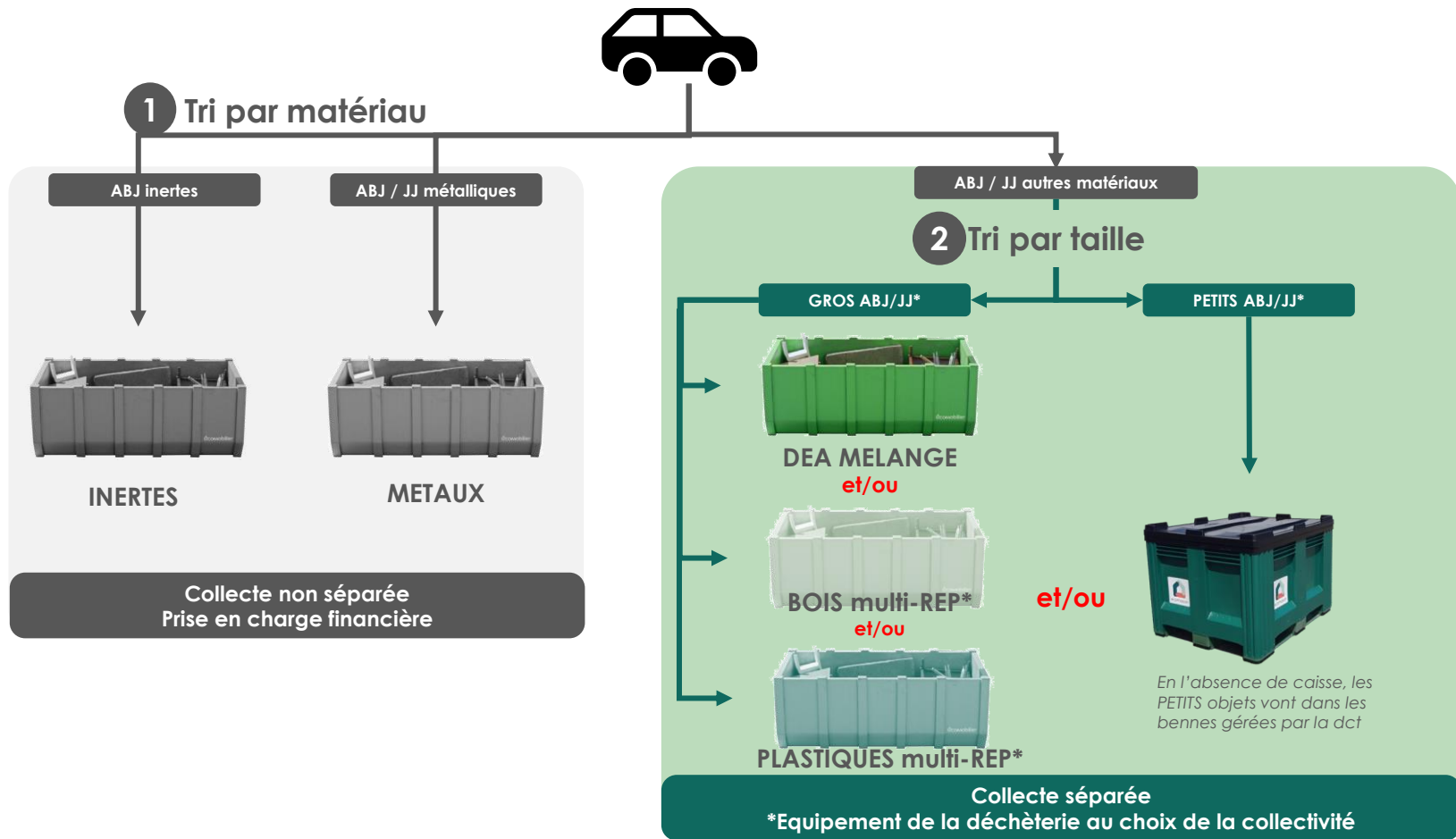
Jouets cadeau



Dysfonctionnement systématique en cas de **présence de DEEE** : Risque incendie, impact sur la collecte

Exclusions : articles d'écriture/dessin et produits DEEE

Schémas de collecte ABJ/JJ : cas d'une déchèterie équipée en contenant(s)



Les caisses palettes



Opérationnel :

- ▶ Chartées Ecomaison
- ▶ Dimensions : 1 m x 1 m x 1 m30 – 600 L
- ▶ **2 caisses palettes minimum** par déchèterie à mettre prioritairement à couvert
- ▶ Livrées avec couvercle
- ▶ Même fonctionnement que la benne : commande à effectuer via l'Extranet
- ▶ Délais d'enlèvement : **5 jours ouvrés** pour la rotation des 2 caisses palettes

Formation des agents d'accueil + mise à jour de la signalétique

► Indispensable avant tout démarrage opérationnel



Supports d'aide à la déclaration

Accueil | Mon compte | Mes contrats | Mes demandes d'enlèvement | Mes soutiens | **Documents** | Back Office

Contrats | Guides utilisateur - Saisie des opérations | Gestion opérationnelle | **Soutiens**

Informations générales

- [Guide pour la déclaration des soutiens - Nouvelles REP Brico-Jardin et Jouets](#) 
- [Guide des bonnes pratiques de déclaration semestrielle](#) 
- [Mode d'emploi « Déclaration des collectivités » préparer votre déclaration](#) 
- [Mode d'emploi « Déclaration des collectivités » saisir votre déclaration](#) 
- [Mode d'emploi « Déclaration des collectivités » cas des multi-destinations](#) 
- [Modèles d'attestations](#) 
- [Note méthodologique « Bilan matière centre de tri sur encombrants »](#) 
- [Note opérationnelle pour la mise en oeuvre de l'annexe 4 communication du contrat territorial pour le mobilier usagé](#) 

Soutiens année en cours

- [Taux convention ABJ - 2024](#) 
- [Taux convention DEA - 2024](#) 
- [Taux convention JJ - 2024](#) 

3

Actualités pour la filière PMCB



Organisme Coordinateur Agréé du Bâtiment (OCAB)

- Une SAS avec 4 associés :

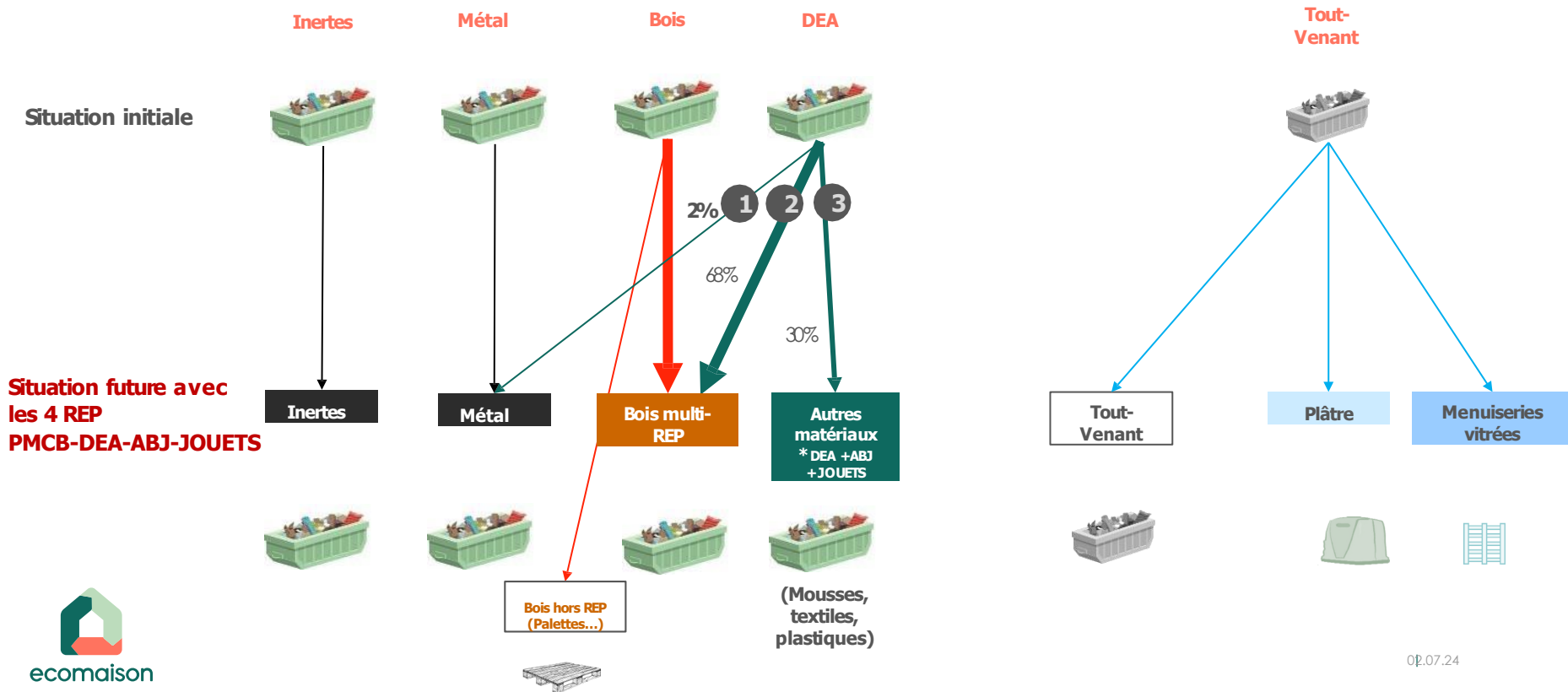


- Un agrément délivré par arrêté le 17 février 2023 jusqu'à fin 2024
- Deux grandes missions principales :
 - Assurer l'équilibrage de la filière : faire respecter les obligations de collecte à due proportion de la part de marchés Amont
 - Porter des sujets d'intérêt commun :
 - Les standards communs de collecte séparée et de collecte conjointe,
 - Les exigences communes de traçabilité,
 - La mise en œuvre et le déploiement du maillage dans les territoires et du service
 - Limiter les dépôts sauvages et gestion des déchets interdits (amiante)
 - Élaboration du contrat-type unique pour les collectivités
 - Études

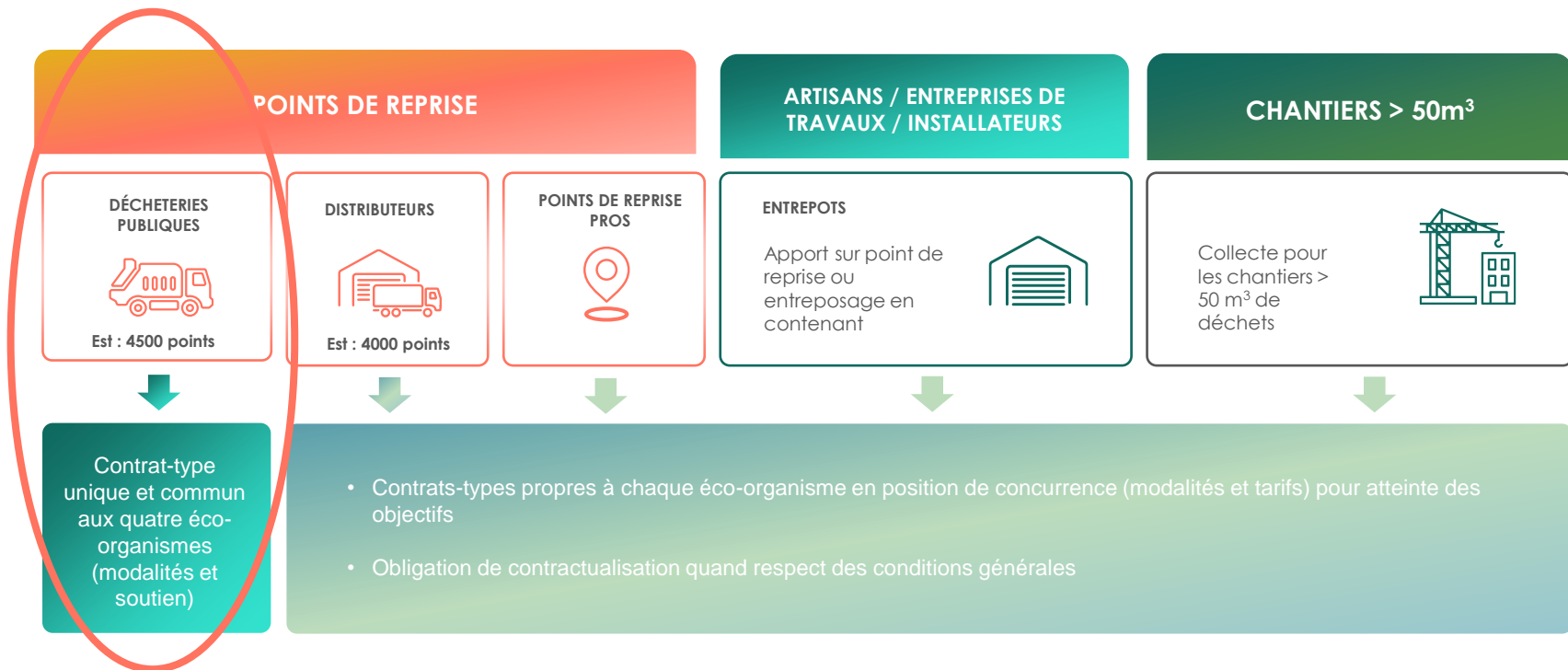
Schéma de collecte : vers un tri par matériaux

De la situation actuelle au schéma cible

La vision du schéma de collecte des DEA va de pair avec la vision du contrat PMCB



La place des collectivités dans la REP PMCB



➡ Un gisement de déchets du bâtiment en déchèterie estimé à 95 kg / hab / an (données nationales)

Le contrat Collectivités

► Un contrat-type unique :

- Commun (modalités et barème) à tous les éco-organismes car imposé par le Code de l'environnement
- Issu de la concertation menée depuis janvier avec les représentants des Collectivités (AMF – REGIONS DE FRANCE – INTERCOMMUNALITES DE FRANCE – AMORCE et CNR) et l'OCAB (Ecomaison – Ecominéro - Valdelia – Valobat)

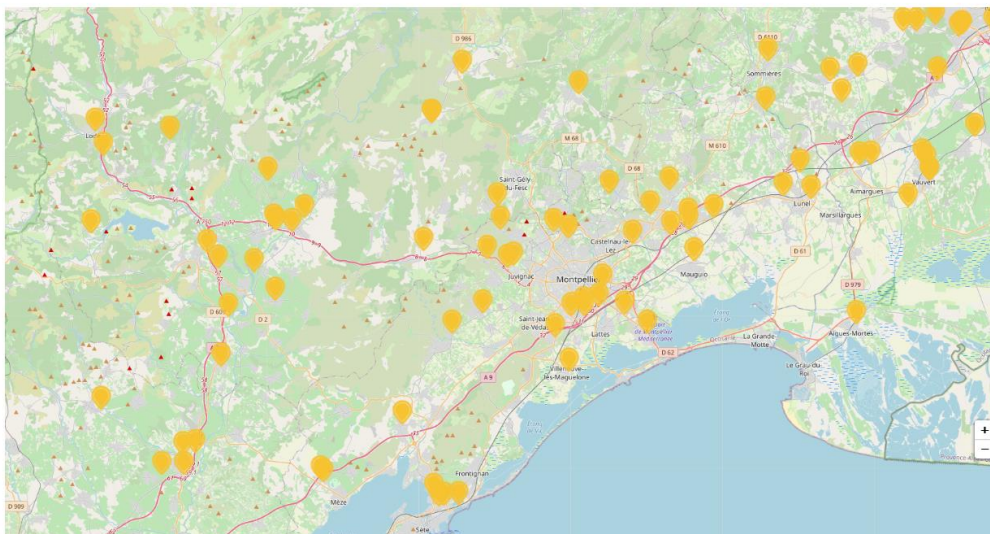
► Le périmètre du Contrat

- Les PMCB de la catégorie 1 (inertes) et de la catégorie 2 (non inertes)
- Les déchets pris en charge dans les déchèteries, y compris les déchets dangereux du bâtiment et l'amiante liée des collectes organisées par la collectivité
- Les zones réemploi pour le PMCB
- **Ne couvre pas les dépôts sauvages qui seront gérés séparément**

► Le contrat-type unique est conclu entre la Collectivité et les quatre éco-organismes qui en seront cosignataires et solidaires en cas de manquement

Site internet et cartographie OCAB

- Un site internet OCAB en ligne : <https://oca-batiment.org/>
- Une Cartographie mise à jour régulièrement, des points de reprise, par flux, accessible gratuitement (sous conditions) aux professionnels.



Votre recherche

Me géolocaliser

34000 - Montpellier

Affinez votre recherche

Vous êtes Particulier Professionnel

Vos déchets Bois Métal Plastique Huisseries Béton
 Laine de verre Laine de roche Membranes bitumineuses
 Mélanges d'inertes Plâtre Déchets dangereux de PMCB

Rechercher

Etat des lieux des contrats PMCB en Région et périphérique

N° SIREN	Nom de la collectivité	Statut du contrat	Dpt	Email EO interlocuteur au 27/11/23
252602552	Syndicat des Portes de Provence (SYPP)	Signé	26	tcasset@ecomaison.com
200054807	Métropole d'Aix Marseille Provence	Signé	13	Christelle.plasschaert@valobat.fr
258300953	SITOMAT	Signé	83	Christelle.plasschaert@valobat.fr
253002950	SITOM de la région sud Gard	Signé	30	Christelle.plasschaert@valobat.fr
200009827	SYVADEC	Signé	20	tcasset@ecomaison.com
200036101	COVALDEM 11	Signé	11	jbcastanet@ecomaison.com
253002869	SYMTOMA	Signé	30	ocab@valdelia.org
248400251	CA du Grand Avignon	Signé	84	Christelle.plasschaert@valobat.fr
453372997	SYDED du Lot	Signé	46	vincent.desmoires@valobat.fr
258300581	SMIDDEV	Signé	83	Christelle.plasschaert@valobat.fr
253403232	Syndicat du Centre Hérault	Signé	34	tcasset@ecomaison.com
248400053	CA Ventoux Comtat Venaissin	Signé	84	tcasset@ecomaison.com
248300550	CC Coeur du Var	Signé	83	tcasset@ecomaison.com
248400319	CC du Pays des Sorgues et des Monts de Va	Signé	84	tcasset@ecomaison.com
242600252	CC du Val de Drôme	Signé	26	tcasset@ecomaison.com
243400488	CC la Domitienne	Signé	34	Christelle.plasschaert@valobat.fr
200040202	CC Provence Verdon	Signé	83	tcasset@ecomaison.com
240500439	CC du Briançonnais	Signé	5	tcasset@ecomaison.com
200042646	CC Grand Orb en Languedoc	Signé	34	tcasset@ecomaison.com
200042653	CC Sud-Hérault	Signé	34	Christelle.plasschaert@valobat.fr
200067742	CC de Serre Ponçon	Signé	5	Christelle.plasschaert@valobat.fr
248400335	CC Vaison Ventoux	Signé	84	tcasset@ecomaison.com
200040509	CC du Crestois et de Pays de Saillans Coeur	Signé	26	tcasset@ecomaison.com
242600534	CC du Diois	Signé	26	tcasset@ecomaison.com
200068625	CC Alpes Provence Verdon Sources de lumi	Signé	4	tcasset@ecomaison.com
240400440	CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure	Signé	4	Christelle.plasschaert@valobat.fr
200035723	CC Ventoux Sud	Signé	84	tcasset@ecomaison.com
200067320	CC Serre Ponçon Val d'Avance	Signé	5	Christelle.plasschaert@valobat.fr
200067452	CC du Guillestrois et du Queyras	Signé	5	tcasset@ecomaison.com
240500462	CC du Pays des Ecrins	Signé	5	tcasset@ecomaison.com

Signature / Région / EO Ambassadeur	A finaliser	Signé	Avenant - Signé	Total général
Sud	1	24		25
Sud Est		30	1	31
Total général	1	54	1	56

merci.



Pour en savoir plus

Découvrez tous les documents utiles
sur l'Extranet dans l'onglet
« Documents »

www.ecomaison.com

Suivez nos actualités
sur notre site web et
nos réseaux sociaux



Votre contact

Théo CASSET
Responsable Régional
Sud Est
tcasset@ecomaison.com
06 44 32 61 61

Emmanuelle TARDIEU
Chargée de mission région Sud Est
etardieu@ecomaison.com
06 35 19 76 55